



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Neuchâtel, le 21 janvier 2026

Rajeunissement programmé pour l'« îlot des Halles » au cœur de la vieille ville

Une importante pièce du patrimoine bâti de Neuchâtel va être rénovée et assainie sur le plan énergétique. La Maison des Halles, mais également l'ensemble de la structure bâtie qui l'entoure, fera l'objet de grands soins, dans le respect de son histoire. Les travaux débuteront ce printemps avec une première phase sur la rue Fleury et la rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville.

L'îlot des Halles, selon le vocable des urbanistes, constitue un ensemble bâti à haute valeur historique au cœur de la vieille ville de Neuchâtel. Il est constitué de plusieurs immeubles situés sur la rue Fleury, la rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville, la place des Halles ainsi que de la rue du Trésor : c'est au numéro 4 que se trouve l'iconique Maison des Halles, joyau du patrimoine construit dans les années 1570, qui abritait des activités commerciales telles que les céréales et les textiles.

Cet ensemble architectural de grande qualité nécessite d'importants travaux, avec pour objectif de redonner du lustre à ce patrimoine emblématique de Neuchâtel, d'améliorer son efficiency énergétique et enfin de permettre le développement de projets ambitieux contribuant au rayonnement de notre capitale cantonale.

Deux phases de chantier

Le projet d'assainissement est prévu en deux phases. La première, qui devrait débuter au printemps 2026, concerne les bâtiments contigus au nord et à l'ouest, sur la rue Fleury (numéro 7) et sur la rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville (3, 5, 7). Isolation de toitures, remplacement de fenêtres, ajouts de volets, réparation et ravalement de façades sont au programme de ce chantier qui durera environ une année en tout. Le passage dans ces rues étroites et commerçantes sera assuré – sauf interventions ponctuelles – malgré la présence d'échafaudages.



Dans une deuxième phase de projet, la Ville prévoit de travailler sur deux ensembles de l'îlot des Halles, au sud et à l'est : les bâtiments de la place des Halles 2 et 4, qui auront vocation d'accueillir une nouvelle offre hôtelière et une nouvelle offre commerciale tournée vers le terroir. Le Trésor 4, c'est-à-dire la Maison des Halles, abritera toujours un établissement public dans une configuration optimisée. Des travaux d'études vont bientôt débuter pour déterminer la faisabilité de ces divers projets, qui seront précisés dans une prochaine communication. Les travaux proprement dits devraient prendre place entre 2027 et 2029, selon un calendrier à affiner, sous la supervision du Service du patrimoine bâti.

« Comme les autres travaux d'entretien et d'assainissement énergétique en cours, ces interventions sont nécessaires car la Ville, en tant que propriétaire foncier et collectivité publique, souhaite faire preuve d'exemplarité, et aussi faire briller cet ensemble architectural unique qui témoigne de la richesse culturelle de notre passé », a indiqué Violaine Blétry-de Montmollin, conseillère communale en charge du patrimoine bâti.

Les riverains et exploitants ont été informés en priorité lors d'une séance qui s'est déroulée mardi au temple du Bas.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Service de la communication, 032 717 77 15/39

